



## Partenaires nationaux :

### Accompagnement dans les démarches en ligne

- **ANTS** : Cartes d'identité, passeports, permis, etc.
- **CAF** : Actualisation trimestrielle, RSA, Prime d'activité, etc.
- **CARSAT** : Dossier retraite, etc.
- **Chèque Énergie** : Utilisation du chèque, chèque perdu, etc.
- **CPAM** (permanences en visioconférence tous les jours, uniquement sur rendez-vous) : Compte Ameli, attestation de droits, C2S, etc.
- **France Travail** : Inscription, déclaration, etc.
- **Impôts** (permanence le mardi matin, de 9h à 12h, uniquement sur rendez-vous) : Déclaration en ligne, etc.
- **La Poste** : Aide pour l'identité numérique
- **MSA** : Actualisation trimestrielle, RSA, Prime d'activité, etc.

## Partenaires locaux :

- **ADIL 03** : *Juriste qui renseigne sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées à l'habitat.*  
Permanence le deuxième jeudi de chaque mois, de 9h30 à 11h30, uniquement sur rendez-vous.
- **Chambre des Métiers** : *Conseillère qui accompagne et conseille sur des sujets comme la gestion, le financement ou les démarches administratives des entreprises.*  
Permanence le quatrième jeudi de chaque mois, de 14h à 16h30, uniquement sur rendez-vous.
- **Conseiller numérique** : *Accompagnement numérique disponible sur rendez-vous.*
- **France Rénov' Allier** : *Conseillers qui guident sur la rénovation énergétique, les aides financières et les démarches, pour améliorer l'efficacité des logements.*  
Permanence le deuxième jeudi de chaque mois.
- **Mission Locale** : *Conseillère qui accompagne les jeunes sur l'emploi, la formation et les démarches pour faciliter leur insertion professionnelle.*  
Présence le 1er et le 3e mardi de chaque mois, uniquement sur rendez-vous (04 70 05 28 74).
- **UDAF** : *Gestion de budget et médiation familiale, uniquement sur rendez-vous.*

**Pour que votre déplacement soit efficace, pensez à vous munir de vos identifiants, mots de passe, carte Vitale, C.V., carte d'identité, ou tout autre document nécessaire selon les démarches que vous souhaitez effectuer.**

Il est possible de disposer de deux bureaux équipés chacun d'un ordinateur connecté à Internet, d'une imprimante et d'un téléphone.